

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE

ET DES TRAVAUX PUBLICS,

POUR L'EXERCICE 1891.

(AMENDEMENTS.)

(132)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget primitif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics pour l'année 1891 s'élève à fr. 16,906,157 »

Par suite des augmentations qui ont été introduites lors de la discussion du Budget pour l'exercice 1890 — voté au chiffre de 16,901,157 francs — et en y comprenant les amendements proposés par le Gouvernement, le projet amendé s'élève à. . . 17,016,597 »

soit une différence en plus de fr. 110,440 »
qui se justifie ainsi qu'il suit :

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

Matériel.

ART. 3. — *Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif.	 fr.	87,060	»
— — — — amendé.		83,000	»
DIMINUTION.	 fr.	4,060	»

qui provient des économies réalisées à la suite des nouvelles dispositions prises relativement à l'adjudication, la distribution et l'emploi du matériel en usage dans les différents départements ministériels.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 8. — *Inspection de l'agriculture et agronomes de l'État : traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études.*

Simple changement de libellé par l'addition du mot *salaires*.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 11. — *Amélioration des races d'animaux domestiques. — Subsidés aux provinces et encouragements.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif fr.	192,000 »
— — — — amendé	197,000 »
AUGMENTATION DE fr.	5,000 »

introduite par la Législature lors de la discussion du Budget de l'exercice 1890.

ART. 12. — *Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsides. Location d'un matériel de concours.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif fr.	165,000 »
— — — — amendé	180,000 »
AUGMENTATION DE fr.	15,000 »

qui permettra au Gouvernement d'accorder un subside plus élevé au concours régional à organiser en 1891 dans le Luxembourg et de disposer, par voie de location, d'un matériel de concours.

ART. 16. — *Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif fr.	125,200 »
— — — — amendé	132,200 »
AUGMENTATION. . . . fr.	9,000 »

introduite par la Législature lors de la discussion du Budget de l'exercice 1890.

ART. 17. — *Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions de surveillance et des jurys.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif fr.	62,200 »
— — — — amendé	66,200 »
AUGMENTATION. . . . fr.	4,000 »

introduite par la Législature lors de la discussion du Budget de l'exercice 1890.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 19. — *Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver), etc.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif	 fr	176,475	»
— — — — —	amendé	183,475	»
AUGMENTATION.	 fr.	7,000	»

introduite par la Législature lors de la discussion du Budget de l'exercice 1890.

CHAPITRE IV (nouveau).

LABORATOIRES D'ANALYSES.

ART. 26. — *Laboratoires de l'État, provinciaux, communaux et privés pour le service de l'agriculture et pour la surveillance des denrées alimentaires. Subsides. Traitements et indemnités du personnel.*

Changement de libellé.

Cet article remplace l'article 14 du projet primitif du Budget (stations agronomiques et laboratoires agricoles de l'État).

Ainsi que le porte le libellé, ce crédit, qui était destiné aux laboratoires agricoles, pourra à l'avenir être affecté concurremment aux dépenses à résulter de la surveillance des denrées alimentaires, les laboratoires agricoles devant devenir des institutions mixtes.

CHAPITRE V.

INDUSTRIE.

ART. 29. — *Enseignement professionnel : écoles industrielles, écoles ménagères, ateliers d'apprentissage, matériel, missions, subsides aux expositions, dépenses diverses.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif	 fr.	530,500	»
— — — — —	amendé	500,000	»
DIMINUTION.	 fr.	30,500	

introduite lors de la discussion du Budget de l'exercice 1890.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 54. — *Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. Traitement du secrétaire. -- Frais divers.*

Crédit nouveau de 12,500 francs introduit par la Législature lors de la discussion du Budget de l'exercice 1890.

CHAPITRE VIII.

SERVICE DE SANTÉ.

ART. 43. — *Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; personnel; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1^o pour les aider à s'établir; 2^o pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Dépenses de la commission des suppléments à la pharmacopée officielle. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. Habitations ouvrières: dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif fr. 215,000 »

— — — — — amendé 233,500 »

AUGMENTATION. . . . fr. 18,500 »

Les besoins des services d'inspection doivent être mis en rapport avec les obligations qui résultent de la mise en pratique de la loi du 5 mai 1888 et de l'arrêté ministériel du 10 juillet 1889 instituant une surveillance active et permanente des établissements dangereux, insalubres ou incommodes. L'application de la loi du 4 août 1890 sur la falsification des denrées alimentaires et des boissons doit également être assurée.

Il y a lieu, en outre, de pourvoir au paiement de la part incombant à l'État dans les dépenses des comités de patronage institués par la loi du 9 août 1889 (jetons de présence aux membres ouvriers; frais de bureau, etc.).

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IX.

PONTS ET CHAUSSÉES.

ART. 53. — *Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif	fr. 4,982,820 »
— — — — — amendé	2,152,820 »
AUGMENTATION. . . .	fr. 150,000 »

Cette augmentation provient, à concurrence de 50,000 francs, des frais d'entretien du canal de Bossuyt à Courtrai repris par l'État en vertu de la loi du 27 mai 1890, et à concurrence de 100,000 francs, de travaux de dragage à faire dans certaines voies navigables, notamment dans le canal de Liège à Anvers, etc.

ART. 57. — *Service des irrigations de la Campine. — Personnel : traitements, salaires et indemnités ; frais de bureau et de déplacements ; remplacements provisoires ; frais d'opérations graphiques.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif	fr. 18,300 »
— — — — — amendé	17,700 »
AUGMENTATION. . . .	fr. 2,400 »

Transfert de l'article suivant dans le but d'imputer sur un seul et même article toutes les dépenses de personnel relatives à ce service.

ART. 58. — *Frais relatifs aux irrigations de la Campine.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif	fr. 4,000 »
— — — — — amendé	1,600 »
DIMINUTION. . . .	fr. 2,400 »

Transfert à l'article précédent.

ART. 59. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif	fr. 791,130 »
— — — — — amendé	691,130 »
DIMINUTION. . . .	fr. 100,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette réduction est possible à raison de l'état de bon entretien des ouvrages d'art de la côte et aussi à cause de la réduction de dépenses provenant du remplacement successif des anciens épis en fascinage par des épis en maçonnerie.

ART. 63. — *Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. — Frais divers des jurys d'examen.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif	fr. 1,123,000 »
— — — — — amendé	1,140,000 »
AUGMENTATION. . . .	fr. 15,000 »

destinée à pourvoir au paiement des traitements et salaires du personnel du canal de Bossuyt à Courtrai, repris par l'État en vertu de la loi du 27 mai 1890.

ART. 66. — *Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, frais d'adjudication ainsi que chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses, etc., du Palais de Justice de Bruxelles.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif	fr. 39,000 »
— — — — — amendé	45,000 »
AUGMENTATION	fr. 6,000 »

Depuis 1888, époque à laquelle une somme de 31,000 francs, destinée au paiement des dépenses du matériel du Palais de Justice de Bruxelles, a été rattachée au crédit de 8,000 francs déjà alloué, il a été constaté que ladite somme était insuffisante.

En 1888, il a fallu solliciter un crédit supplémentaire qui ne s'est élevé qu'à fr. 1,997 05, par suite de circonstances spéciales qui ont permis de prélever la majeure partie de l'insuffisance sur les 8,000 francs précités.

Pour l'exercice 1889, un nouveau crédit supplémentaire de fr. 6,955 36 sera nécessaire en vue de couvrir le déficit résultant principalement des frais importants qu'a occasionnés le chauffage du Palais.

D'après les prévisions, une semblable situation se reproduira en 1890.

Afin d'éviter de devoir solliciter, à la clôture de chaque exercice, un crédit supplémentaire pour cet objet, il est indispensable de porter l'allocation à 45,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE X.

MINES.

ART. 73. — *Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif fr.	7,000	»
— — — — — amendé	10,000	»
AUGMENTATION. fr.	3,000	»

destinée à pourvoir aux dépenses à résulter de l'établissement des appareils servant aux expériences à faire sur les lampes de sûreté, sur les explosifs et sur l'inflammabilité des poussières de mines.



PROJET DE LOI AMENDÉ.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut :

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics est fixé, pour l'exercice 1891, à la somme de dix-sept millions seize mille cinq cent nonante-sept francs (17,016,597 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1891.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre.	21,000 .	
2	Traitement des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine	612,004 .	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics</i>	83,000 .	776,104 .
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	30,100 .	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	30,000 .	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	10,800 .	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	6,300 .	17,100 .
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et agronomes de l'État : traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études	121,400 .	
9	Indemnités pour bestiaux abattus	160,000 .	
10	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	142,000 .	
11	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements.	197,000 .	
A REPORTER. . . fr.		620,400 .	793,204 .

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	620,400 *	793,204 *
12	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsides Location d'un matériel de concours	180,000 *	
13	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsides; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles Dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la Convention phylloxérique de Berne; encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture.	46,700 *	
	<i>Enseignement vétérinaire.</i>		
14	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité . .	101,325 *	
15	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	50,000 *	
	<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire</i>		2,057,055 *
16	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.	152,200 *	
17	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions de surveillance et des jurys	66,200 *	
18	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	10,000 "	
19	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). Cours d'agronomie aux militaires.	185,475 *	
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
20	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel	54,500 *	
21	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture	54,700 *	
	<i>Eaux et forêts.</i>		
22	Traitement du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.	452,255 *	
23	Forêts domaniales — Travaux de culture et d'amélioration; construction et entretien des maisons forestières et des routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État. .	80,500 *	
24	Défrichement; reboisement; subsides aux communes; dépenses diverses	13,000 *	
25	Pisciculture; repeuplement des cours d'eau	14,000 *	
	CHAPITRE IV.		
	LABORATOIRES D'ANALYSES		
26	Laboratoires de l'État, provinciaux, communaux et privés pour le service de l'agriculture et pour la surveillance des denrées alimentaires. Subsides. Traitements et indemnités du personnel	94,000 *	94,000 *
	A REPORTER. . . . fr.	»	2,944,259 *

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	»	2,944,239 »
	CHAPITRE V.		
	INDUSTRIE.		
27	Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les ateliers d'apprentissage; traitements, indemnités et frais de route	25,500 »	
28	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves.	55,000 »	
29	Enseignement professionnel : écoles industrielles, écoles ménagères, ateliers d'apprentissage, matériel, missions, subsides aux expositions, dépenses diverses	500,000 »	
30	Encouragements pour des ouvrages utiles, traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; statistique du travail industriel; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; huitième concours. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles et spéciales; dépenses diverses. — Personnel de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels.	45,050 »	670,450 »
31	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes.	22,200 »	
32	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; frais d'impressions.	3,500 »	
33	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 10 avril 1879.	3,700 »	
34	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. Traitement du secrétaire. Frais divers.	12,500 »	
35	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 5 juillet 1884.	3,000 »	
	CHAPITRE VI.		
	POIDS ET MESURES.		
36	Traitement des vérificateurs; frais d'intérim et d'inspection	82,350 »	
37	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	36,000 »	130,350 »
38	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures	12,000 »	
	CHAPITRE VII.		
	VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.		
39	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.	2,000,000 »	
40	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers.	70,000 »	2,082,000 »
41	Frais de route et de séjour de l'inspection.	10,000 »	
42	Frais de bureau et matériel de l'inspection	2,000 »	
	A REPORTER. fr.	»	5,827,039 »

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	5,827,059 »
	CHAPITRE VIII.		
	SERVICE DE SANTÉ.		
43	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; personnel; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccinogène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Dépenses de la commission des suppléments à la pharmacopée officielle. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. Habitations ouvrières : dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889	233,500 »	272,000 »
44	Académie royale de médecine.	33,500 »	
45	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1886 à 1890, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859	5,000 »	
	CHAPITRE IX.		
	PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
	SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.		
46	Entretien des routes et des parcs publics, amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsidés.	3,670,000 »	10,319,800 »
47	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	50,000 »	
	SECTION 2. — Bâtiments civils.		
48	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles, etc.	675,000 »	10,319,800 »
49	Entretien et réparation des prisons — Fournitures et travaux	100,000 »	
50	Entretien et réparation des asiles d'aliénés.	20,000 »	
51	Entretien et réparation des écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem	6,000 »	10,319,800 »
52	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtiments civils.	174,000 »	
	SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders; des lignes télégraphiques des voies navigables.		
53	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	2,132,820 »	10,319,800 »
54	Travaux d'amélioration des canaux et rivières	237,000 »	
	Plantations.		
55	Plantations nouvelles	15,000 »	10,319,800 »
	Bacs et bateaux de passage.		
56	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	40,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	7,120,420 »	10,418,850 »

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	7,120,420 »	16,418,850 »
	<i>Service des irrigations de la Campine.</i>		
57	Personnel : Traitements; salaires et indemnités; frais de bureau et de déplacements; remplacements provisoires; frais d'opérations graphiques	17,700 »	
58	Frais relatifs aux irrigations de la Campine	1,600 »	
	SECTION 4. — Ports, côtes, dunes, phares et fanaux.		
59	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	691,130 »	
60	Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares, fanaux et boisement des dunes domaniales.	28,000 »	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.		
61	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc.	75,000 »	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.		
62	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	1,006,900 »	
63	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.	1,140,000 »	
64	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et des élèves conducteurs de l'école spéciale du génie civil	19,000 »	
	SECTION 7. — Service des bâtiments civils.		
65	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents ainsi que du personnel du Palais de Justice. — Frais d'habillement des gardiens des monuments et des surveillants du Palais de Justice	175,050 »	
66	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, frais d'adjudication ainsi que chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses, etc., du Palais de Justice de Bruxelles	45,000 »	
	CHAPITRE X.		
	MINES.		
	SECTION 1^{re}. — Personnel du Conseil des mines.		
67	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement.	52,000 »	
68	Matériel.	640 »	
	SECTION 2. — Personnel du corps des mines.		
69	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis-expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	532,075 »	
70	Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'École spéciale des mines.	10,000 »	
	SECTION 3. — Carte géologique.		841,715 »
71	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique	112,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	486,715 »	16,960,574 »

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	486,715 *	16,060,574 *
	SECTION 4. — Caisses de prévoyance.		
72	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses.	45,000 *	
	SECTION 5. — Impressions, etc.		
73	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences . . .	10,000 *	
	CHAPITRE XI.		
	SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.		
74	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.	500 *	
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.		
75	Frais de route et de séjour.	500 *	10,200 *
76	Publication du <i>Recueil</i> , rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc. . . .	7,900 *	
	SECTION 3. — Commission consultative des machines à vapeur.		
77	Frais de route et de séjour	1,500 *	
	CHAPITRE XII.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
78	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	26,725 *	26,725 *
	CHAPITRE XIII.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
79	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse	18,000 *	19,100 *
80	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Beaufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions.	1,100 *	
	TOTAL DU BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS, fr.		17,016,597 *

TABLEAU

de développement des articles révisés du projet de Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

Article du Budget. Litt. des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés par le projet de Budget		DIFFÉRENCE	
		révisé.	primitif.	Augmentation	Diminution.
CHAPITRE I ^{er} .					
ADMINISTRATION CENTRALE.					
Matériel.					
8	a. Fournitures de bureau, impressions, papier fr. 25,000	83,000	87,060	+	4,060
	b. Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux. 20,000				
	c. Éclairage, chauffage, service des eaux 20,000				
	d. Souscription au Bulletin du Ministère, achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 13,000				
	e. Menues dépenses 5,000				
CHAPITRE III.					
AGRICULTURE.					
11	a. Encouragements fr. 150,000	197,000	192,000	5,000	+
	b. Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc. 22,000				
	c. Subsidés à la Société nationale des éleveurs belges 25,000				
21	a. Conseil supérieur de l'agriculture 15,000	180,000	165,000	15,000	+
	b. Sociétés agricoles provinciales et comices agricoles 135,000				
	c. Subside pour un concours régional, location d'un matériel de concours 30,000				
14 (prim.)	Stations agronomiques, etc.	"	94,000	"	94,000
Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.					
Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité :					
16 (prim.)	a. Institut agricole fr. 91,800	132,200	123,200	9,000	+
17 (prim.)	b. Écoles moyennes pratiques d'horticulture et d'agriculture de l'État à Gand, Vilvorde et Huy 40,400				
Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions de surveillance et des jurys :					
17 (prim.)	a. Institut agricole fr. 24,500	66,200	62,200	4,000	+
18	b. Écoles moyennes pratiques d'horticulture et d'agriculture de l'État à Gand, Vilvorde et Huy 41,700				
A REPORTER. . fr.				53,000	94,000

DÉVELOPPEMENTS DES DÉPENSES ORDINAIRES.

Article du Budget	Lut. des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES	CRÉDITS demandés par le projet de Budget.		DIFFÉRENCE	
			révisé.	primitif.	Augmentation.	Diminution.
			REPORT. . . fr.		33,000	94,000
19	(prim.)	a. Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides; acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles fr. 118,275				
20		b. Enseignement agricole dans les écoles normales. 3,200	183,475	170,475	7,000	.
		c. Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). 33,000				
		d. Cours d'agronomie aux militaires 7,000				
					40,000	94,000
		CHAPITRE IV (nouveau).				
		LABORATOIRES D'ANALYSES.			54,000	
26	(nouveau)	Laboratoires de l'État, provinciaux, communaux et privés pour le service de l'agriculture et pour la surveillance des denrées alimentaires. Subsides. Traitements et indemnités du personnel fr. 94,000	94,000	.	94,000	.
					94,000	.
		CHAPITRE V.				
		INDUSTRIE.			94,000	
		a. Écoles industrielles				
		b. Écoles ménagères.				
29		c. Ateliers d'apprentissage.	500,000	530,500	.	30,500
		d. Missions.				
		e. Subsides aux expositions				
		f. Dépenses diverses. Souscriptions				
		a. Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; statistique du travail industriel; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; huitième concours triennal des sociétés de secours mutuels; frais résultant de la collation des décorations industrielles et spéciales; dépenses diverses 42,750	45,050	45,050	.	.
		b. Personnel de la Commission permanente pour les Sociétés de secours mutuels 2,300				
34		Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. Traitement du secrétaire	12,500	.	12,500	.
35	(prim.)	Frais divers.	3,000	3,000	.	.
36		Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 5 juillet 1884				
					12,500	30,500
						18,000

DÉVELOPPEMENTS DES DÉPENSES ORDINAIRES.

Article du Budget.	Litt. des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés par le projet de Budget		DIFFÉRENCE	
			révisé.	primitif.	Augmentation.	Diminution.
CHAPITRE VIII.						
SERVICE DE SANTÉ.						
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des éta- blissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; personnel	28,500			
	b.	Frais de route et de séjour, travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel	10,000			
	c.	Frais des commissions médicales provinciales	96,000			
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes	10,000			
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central	22,500			
	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1 ^o pour les aider à s'établir; 2 ^o pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes	6,000			
43	g.	Subside à la Société royale de médecine publique	12,000			
42	h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, sous- criptions et achat de livres	8,000	235,500	215,000	18,500
	i.	Impressions et dépenses diverses	4,000			
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour	9,000			
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil	3,000			
	l.	Frais de participation aux expositions et aux congrès orga- nisés dans l'intérêt de l'hygiène	5,000			
	m.	Dépenses de la commission des suppléments à la pharmacopée officielle	2,000			
	n.	Encouragements aux associations contre l'alcoolisme.	5,000			
	o.	Habitations ouvrières : Dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889	12,000			
					18,500	"
CHAPITRE IX.						
PONTS ET CHAUSSÉES ET BATIMENTS CIVILS.						
			AUGMENTATION. . fr.		18,500	
53	"	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	2,152,820	1,982,820	150,000	"
57	"	Service des irrigations de la Campine. Personnel. Traitements. Salaires et indemnités; frais de bureau et de déplacements; remplacements pro- visoires; frais d'opérations graphiques	17,700	15,300	2,400	"
56	"	Frais relatifs aux irrigations de la Campine	1,600	4,000	"	2,400
58	"					
57	"	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'adminis- tration des ports, côtes, phares et fanaux	691,130	791,130	"	100,000
59	"					
63	"	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveil- lants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.	1,140,000	1,125,000	15,000	"
62	"	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux; frais d'adjudication ainsi que chauffage et éclai- rage, frais d'adjudication, menues dépenses, etc., du Palais de Justice de Bruxelles.	45,000	39,000	6,000	"
66	"					
65	"				175,400	102,400
			AUGMENTATION. . fr.		71,000	

DÉVELOPPEMENTS DES DÉPENSES ORDINAIRES.

Article du Budget. Litt. des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES	CRÉDITS demandés par le projet de Budget		DIFFÉRENCE	
		ventilé.	primitif.	Augmentation.	Diminution.
	CHAPITRE X.				
	MINES.				
	5^e SECTION. — Impressions, etc.				
73 (prim.)	Impressions, achat de livres, de cartes et d'instruments, traductions, publication de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expériences.	10,000	7,000	3,000	"
				3,000	"
				3,000	
				AUGMENTATION. . fr.	
				3,000	
N° des chapitres.	RÉCAPITULATION.				
I.	Administration centrale.	776,104	780,164	"	4,060
II.	Pensions et secours	17,100	17,100	"	"
III.	Agriculture.	2,057,055	2,111,055	"	54,000
IV.	Laboratoires d'analyses.	94,000	"	94,000	"
V.	Industrie	670,450	688,450	"	18,000
VI.	Poids et mesures	130,350	130,350	"	"
VII.	Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique	2,082,000	2,082,000	"	"
VIII.	Service de santé	272,000	255,500	18,500	"
IX.	Ponts et chaussées. — Bâtiments civils.	10,319,800	10,248,800	71,000	"
X.	Mines	541,715	538,715	3,000	"
XI.	Commissions	10,200	10,200	"	"
XII.	Traitements de disponibilité	20,723	20,723	"	"
XIII.	Dépenses imprévues	19,100	19,100	"	"
	TOTAL DU BUDGET . . . fr.	17,016,597	16,906,157	186,500	76,060
				AUGMENTATION . . fr.	
				110,440	